

## Communiqué Pour publication immédiate

Vote de grève unanime  
chez Pretium à Pointe-Claire

Montréal, 18 avril 2010 - Hier, le samedi le 17 avril, les travailleurs des métiers et de la manutention du fabricant de bouteilles de plastique Pretium à Pointe-Claire, ont rejeté à l'unanimité l'offre finale de l'employeur. Ces salariés membres de la section locale 698 des TCA-Québec, ont aussi donné unanimement un mandat de grève à leurs dirigeants syndicaux.

Le négociateur syndical Daniel St-Louis rappelle que la convention collective de ces 21 salariés est échue depuis le 31 mars 2009. « L'employeur invoque la crise économique pour tenter de charcuter les gains durement acquis au cours des années par ces travailleurs, précise-t-il. Il demande des concessions salariales de l'ordre de 20% et il s'attaque autant aux horaires de travail qu'aux clauses de temps supplémentaires et au régime de retraite. C'est carrément inacceptable! ».

Le syndicat, qui est sensible aux difficultés financières de la compagnie, a déjà offert sans succès des concessions à l'employeur. En décembre dernier, il a dû avoir recours à la conciliation pour forcer l'employeur à reprendre la négociation.

M. St-Louis de conclure : « Nous sommes prêts à retourner à la table de négociation, mais le message des syndiqués est clair : la direction de cette compagnie devra prendre leurs revendications au sérieux ».

30

Source : Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA-Québec)

Daniel St-Louis, représentant national, 514 222-6838  
André Leclerc, communications, 514 349-9864 ([solidaricom@yahoo.ca](mailto:solidaricom@yahoo.ca))